www.cg-aube.fr
Plus d'infos, vidéos, photos, visites virtuelles de l'Inrap dans notre rubrique Le Conseil général / Le nouvel hôtel du département

Troyes explore son passé médiéval

Les fouilles réalisées par Gilles Deborde et son équipe de l'Inrap* à l'emplacement de la future extension du siège du Conseil général ont permis des découvertes liées aux tanneurs qui occupèrent les lieux pendant plusieurs siècles et sur l'habitat au Moyen Âge, entre autres.

Texte : Philippe Schilde. Images : Denis Gliksman, Inrap.

Gilles Deborde, avec votre équipe, vous avez fouillé un site de 2 000 m² au cœur de Troyes pendant neuf mois au cours de l'année 2010. Vous avez pu travailler sur un îlot urbain homogène et important. En quoi était-ce intéressant ?

Sur ce site, nous avons trouvé une sédimentation régulière, sans retrait. La bonne conservation des témoins organiques (vannerie, outils en bois, cuirs) a mis en évidence les points forts de l'évolution environnementale et économique d'un quartier qui, au Haut-Empire, se trouvait en marge de la cité gallo-romaine d'Augustobona. Longtemps abandonnée, cette zone de marécages fut occupée de façon pérenne par des ateliers de tanneurs, entre les XIIe et XIXe siècles. En plus, nous avons eu la chance de ne tomber sur aucune cave, et l'on sait qu'il y en a beaucoup à Troyes. Les caves, c'est la hantise de l'archéologue, car elles nous privent d'une continuité dans nos recherches sur le sous-sol.

dates

1288
Des tanneurs ont bien occupé le site, ainsi que le suggérait, dès cette date, la mention de la Parva tanneria (actuelle rue Charles-Gros).

Fin du XVIIIe siècle
le Cheval de Bronze, telle était l'enseigne d'un hôtel de messagerie, sis, rue Perdue, à Troyes.

Vous dites que le milieu tourbeux, très présent à cet endroit, a permis aux tanneurs de trouver un socle favorable à leur activité. Et que l'humidité a ensuite favorisé la conservation des vestiges…

Après l'abandon de l'endroit à la fin de l'occupation antique au IIIe siècle, cette zone a été régulièrement submergée par les crues de la Seine. Un vaste marécage s'est constitué naturellement, laissant des dépôts tourbeux sur près d'un mètre de hauteur. Les tanneurs ont mis à profit cette couche géologique pour enterrer leurs cuves et tonneaux. C'est ce qui a vraisemblablement fait la spécificité du site et de son activité. L'humidité des lieux a permis ensuite la conservation des claies en osier, par exemple. Elle a aussi permis de retrouver de fortes concentrations de tan, dans des dépotoirs. Cela dit, notre principale source d'information provient du contenu d'un fossé traversant l'emprise de la fouille. Dans cet exutoire, fouillé sur une longueur de 30 m, nous avons retrouvé quantité de chutes de cuir en croûte et de pièces de cuir usagées. Plus loin en aval, nous avons exhumé une vingtaine de carcasses d'ânes et de chevaux abandonnées sur les bords des fossés.
La proximité avec les ateliers de tannage pose de nombreuses questions, notamment celle du traitement de ces animaux. D'autant que la consommation de viande d'équidé fut frappée d'interdit par l'Église, à plusieurs reprises, au Moyen Âge. D'autres inondations eurent lieu durant l'occupation du site.
Cette fouille va d'ailleurs aussi permettre d'étudier la manière et les limites de la maîtrise des aléas naturels par l'homme.

GILLES DEBORDE,
Archéologue professionnel à l'Inrap depuis 1988, il a eu le *« privilège »*, confie-t-il, de suivre nombre de fouilles sur Troyes et *« d'apprendre à reconnaître la richesse du sous-sol de la ville »*.

Quid des découvertes sur l'habitat au Moyen Âge ?

Grâce aux fouilles précédentes – Porte de Chaillouet, rue du Moulinet, place de la Libération –, nous savions le formidable potentiel archéologique du sous-sol de Troyes. Ce nouveau chantier a fait émerger un autre pan médiéval de la ville. Outre les ateliers des tanneurs d'environ 300 m² chacun, nous avons mis au jour les sols en terre battue des maisons du Moyen Âge. L'ossature de bois de ces bâtisses était isolée du sol par quelques gros blocs de grès. Un colmatage de pierres et de matériaux de terre cuite, en remploi, permettait d'éviter l'intrusion des rongeurs dans l'habitat. L'usage de la tuile plate en couverture est attesté à partir de la fin du XIIIe siècle. Deux constructions en vis-à-vis ont particulièrement retenu notre attention. Leurs imposantes cheminées à hottes et âtres en terre cuite confirment l'importance de la cuisine à cette époque.

Le saviez-vous ?

Un habitat (*domus*) prouve l'occupation du site à l'époque antique (du Ier au IIIe siècle). L'une des salles était chauffée par hypocauste, le chauffage central par le sol des Romains.

* Inrap : Institut national de recherches archéologiques préventives. www.inrap.fr

FOUILLE sur le site de l'extension de l'Hôtel du département, à Troyes. Le chantier a duré neuf mois.

PICHET de la fin du XIIIe siècle. Il s'agit de l'un des rares éléments en terre cuite présent sur la table médiévale, au milieu d'écuelles et des bols en bois tourné. Comme seul couvert, chacun disposait d'un indispensable et précieux couteau toujours porté sur soi.

MODÈLE RÉDUIT. Ce morceau de craie taillé en forme de bâtiment est une représentation en trois dimensions d'une grange ou d'un atelier, très vraisemblablement. On remarque sur le pignon la silhouette gravée d'un personnage. Ce témoin d'une autre époque porte un tablier. Peut-être s'agit-il d'un tanneur ou d'un cordonnier...

MORTIER CULINAIRE en pierre du XIIIe siècle. Ce récipient en pierre dure, largement utilisé au Moyen Âge mais rarement décoré, servait à moudre les épices et à piler diverses préparations d'apothicaire. On en retrouve en fouille, souvent brisés, à proximité des cheminées, dans les cuisines.

Gilles Deborde/Inrap

PEIGNE en bois décoré de la fin du XIe siècle.

TÊTE DE PERSONNAGE en terre cuite du XIIIe siècle. De très petite taille (5 cm), cet objet provient certainement d'un décor de table. Il représente un homme rasé, portant les cheveux roulés sur le sommet du front et sur la nuque, coiffure noble ou bourgeoise du milieu du Moyen Âge.

CRÂNE ET CARCASSE D'ÉQUIDÉ abandonnés à l'écart des premiers ateliers de tanneurs (XIIe siècle). La présence de ces ossements de chevaux, de mulets et d'ânes pose la question du traitement spécifique de l'espèce, dont la consommation fut à plusieurs reprises frappée d'interdit par l'Église au cours de la période médiévale.

L'Aube au temps des tanneurs

Les découvertes faites par l'Inrap sur le site de l'extension de l'Hôtel du département montrent l'importance de l'activité des tanneurs à Troyes, au Moyen Âge. Mais, durant plusieurs siècles, c'est tout le département qui a été concerné par les métiers du cuir. Texte : Philippe Schilde – Images : Denis Gliksman, Inrap.

Avec la collaboration scientifique de Gilles Deborde, de l'Inrap*.

Chaque fois qu'un guide évoque la basilique Saint-Urbain, il rappelle qu'elle a été fondée par Jacques Pantaléon, né à Troyes en 1185, et élu pape en 1261 sous le nom d'Urbain IV. Il s'empresse de souligner que c'est à l'emplacement de l'échoppe de savetier du père du pape que l'édifice fut construit. À l'époque, le savetier était l'artisan qui réparait les chaussures. Autrement dit, c'était un cordonnier. Si son atelier se trouvait à cet endroit, ce n'était pas le fait du hasard. Le guide peut désormais ajouter à son commentaire, qu'à quelques dizaines de mètres de là seulement, se trouvait un important centre de production de cuirs, mis au jour en 2010 à l'occasion des fouilles archéologiques préventives qui ont précédé les travaux d'extension de l'Hôtel du département. Situé entre la rue Perdue et la rue Charles-Gros, cet îlot de 2 000 m² a été minutieusement creusé sur 4 mètres de profondeur. Les équipes de l'Inrap y ont découvert – dans un remarquable état de conservation – l'ensemble de la chaîne opératoire du travail des peaux au Moyen Âge. Une activité artisanale et familiale, parfaitement organisée et très technique, qui prospéra longtemps à Troyes.

« Dès le XIIe siècle, les tanneurs apparaissent dans ce quartier placé sous l'autorité de l'abbaye voisine, Notre-Dame-aux-Nonnains. Ils s'y concentrent peu à peu, jusqu'à occuper 12 hectares, estime Gilles Deborde, archéologue à l'Inrap. *Les premiers comtes de Champagne ont conquis cette zone humide en initiant des travaux hydrauliques (dérivations de la Seine). L'environnement est alors devenu favorable à l'exercice des différents métiers du cuir. »*

L'AUBE DU CUIR. Localités concernées par le travail des peaux et cuirs, du Moyen Âge à l'époque moderne.

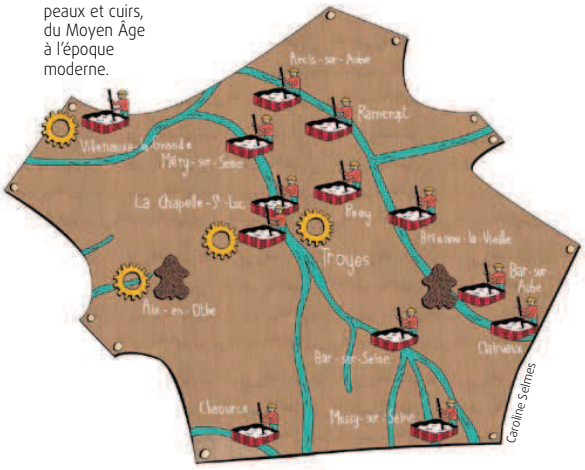

PELLETERIE · TANNERIE/MÉGISSERIE · MOULIN À TAN

ENVIRONNEMENT FAVORABLE

La présence de l'eau, coulant claire et douce, est indispensable aux pelletiers (fourrures), tanneurs (cuirs forts pour les semelles, la sellerie…), mégissiers (cuirs fins pour les gants, les dessus de chaussures…), corroyeurs (harnachements), parcheminiers (reliure) et autres chamoiseurs (peaux de chèvres et de cervidés). Tous cohabitent ici. Tous défendent bec et ongles leurs spécificités. Ainsi, quand les moines de Clairvaux se mettent à produire des cuirs au-delà de leurs propres besoins, les artisans de Troyes se plaignent vivement de cette concurrence déloyale. Car, eux, acquittent des taxes à la ville, pas les religieux ! Un procès de 1670 en atteste.

À Troyes, les tanneurs n'ont pas à aller bien loin pour se procurer les peaux brutes. Les bouchers sont installés porte de Croncels d'abord, quartier de Jaillard, ensuite. Pour nourrir les citadins et les marchands qui affluent lors des grandes foires, ils abattent et dépècent

APOGÉE
Troyes compte près de 400 fabricants de cuirs en 1640. Au tout début du XIXe siècle, on n'en recense plus qu'une quarantaine.

4

peau de lapin

XIXe siècle. L'Aube fabrique des fourrures en peaux de lapin, grâce à l'Argenté de Champagne. Une spécialité qui prospéra longtemps à Bar-sur-Aube et Aix-en-Othe, notamment à l'export.

Fouilles sur le site de l'extension de l'Hôtel du département, à Troyes.

1.CHAUSSURES USAGÉES abandonnées près des ateliers de cordonniers de la rue Perdue (XIIe siècle).

2. GRANDES FOSSES EN BOIS d'un atelier de "dépilage" des peaux brutes, avant tannage (XIVe-XVe siècles).

3. VUE PLONGEANTE sur un atelier de tanneur troyen et ses fosses à tan (XIVe-XVe siècles).

4. LISSOIR en verre découvert sur sur le site. Il est utilisé dans la phase de "battage" des cuirs, pour les assouplir (XIIe siècle).

5. PIEUX formant les deux rives d'un étroit cours d'eau qui dessert les ateliers de tanneurs à partir de la fin du XIIIe siècle.

5

vaches, bœufs, veaux et porcs. Sans oublier des moutons à foison, en provenance de la Champagne pouilleuse. Pour les claies d'osier tressé qui consolident le fond et les parois des bassins de tannage, ils ne font guère plus de chemin. Dans le secteur de Croncels, des vanniers cultivent et travaillent ce matériau bon marché et renouvelable. Les forêts d'Othe et d'Orient, quant à elles, fournissent sans problème l'écorce de chêne nécessaire pour produire le tan au contact duquel les cuirs prennent leurs couleurs et, surtout, deviennent imputrescibles. C'est au moulin de la Tannerie, à l'angle du canal des Trévois et du bras de Paresse que l'on broie ces morceaux d'écorce. La chaux, qui remplace la cendre au XVIe siècle. pour dépiler les peaux, est extraite des carrières environnantes.

Avec les guerres à répétition des XIVe et XVe siècles, l'activité se développe considérablement. Il faut équiper de bottes et de protections les soldats et leurs chevaux. Le cuir de Troyes est prisé jusqu'au XVIIe siècle, époque où il périclite. Ce déclin, Gilles Deborde l'explique par plusieurs facteurs : *« L'activité des tanneurs est une source supplémentaire d'insalubrité, d'odeurs irrespirables et de pollution des eaux. Il ne fait pas bon vivre à proximité. La profession s'est endettée. Les techniques changent au détriment de la qualité. Et le textile monte en puissance. »*

AUX QUATRE COINS DU DÉPARTEMENT

Des tanneurs quittent alors Troyes pour Paris ou pour l'étranger, en particulier les protestants, persécutés. Certains vont essaimer dans le département. Là où se trouve l'eau en abondance. *« Les pôles principaux sont Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Mussy-sur-Seine et Villenauxe-la-Grande, voire Aix-en-Othe. À Bar-sur-Aube, les plus anciennes tanneries remonteraient au XIIIe siècle. En 1860, la tannerie Truelle et Odelin exporte massivement vers l'Angleterre des croupons de veaux pour des dessus de chaussures. En 1906, la tannerie Cabarat est, elle, spécialisée dans les cuirs de bourrellerie* [l'équipement du cheval de monte]. *À Villenauxe, la tannerie Geslin, établie en 1710 sur la Noxe, fonctionne jusqu'en 1932. »* Des exemples, Gilles Deborde en a bien d'autres encore, qui illustrent cette atomisation de l'activité dans le département et un certain dynamisme jusqu'à l'époque moderne.

« À Troyes aussi, la tannerie a persisté au-delà du Moyen Âge. Elle est encore attestée au début du XIXe siècle par des toponymes tels que les rues de la Petite et de la Grande-Tannerie, et par des éléments du patrimoine… », remarque l'archéologue, évoquant les séchoirs, toujours visibles, rue Charles-Gros et rue Charlemagne (halle aux cuirs).

EXIL
Nombre de tanneurs troyens, protestants, ont fui les persécutions pour s'installer en Suisse ou en Allemagne. Ainsi qu'à Paris, faubourg Saint-Marceau.

*Inrap : Institut national de recherches archéologiques préventives. www.inrap.fr

LA CHAÎNE OPÉRATOIRE DES TANNEURS, RECONSTITUÉE PAR GILLES DEBORDE

REVERDISSAGE
Nettoyage à l'eau claire des impuretés (sang et crotte) que la peau porte encore. Ou dessalage pour lui redonner l'état de peau "verte" (brute). Retrait des têtes, queues, pattes et sabots, qui seront bouillis pour en extraire l'huile.

ÉPILAGE (OU DÉPILAGE)
Séparation du poil de la peau dans des bains corrosifs (pelanage à la chaux ou à la cendre) ou par fermentation (échauffe au purin). Durée : dix à vingt jours.

DÉBOURRAGE (OU ÉBOURRAGE)
Retrait manuel des poils à l'aide d'une râpe (queurse) passée à fleur de peau. Crin et bourre sont ensuite utilisés pour fabriquer tapis, feutre ou filasse de laine.

ÉCHARNAGE (OU TRAVAIL DE RIVIÈRE)
Grattage du derme au couteau sur un chevalet pour le débarrasser des chairs et graisses. Ces débris (carnasse) sont revendus aux fabricants de colles et de gélatine.

TANNAGE
Les peaux sont foulées, puis empilées dans des fosses étanches au contact d'un mélange de tan (1,5 kg d'écorce de chêne pour 1 kg de cuir) et d'eau. L'opération peut durer douze à dix-huit mois.

SÉCHAGE
Les cuirs tannés (cuirs en croûte) sont séchés lentement dans des greniers munis d'ouvertures à persiennes, pour entretenir un courant d'air continuel.